



FOCUS

Le 15 juin 2011, Jean-Jacques Guillet, Président du Sigeif et Cédric Lewandowski, Directeur Collectivités d'EDF, ont signé un protocole d'accord pour mieux accompagner les politiques énergétiques locales.

## DÉVELOPPEZ VOS PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AVEC LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

**C**hangement climatique, mesures réglementaires du Grenelle de l'environnement, bâtiments basse consommation... L'efficacité énergétique devient un enjeu pour les collectivités. Le Sigeif<sup>1</sup>, en partenariat avec EDF propose un accompagnement pour aider les collectivités à s'engager dans des travaux d'efficacité énergétique et leur permettre de valoriser leurs actions, dans les meilleures conditions financières et de sécurité, via le dispositif des certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Pour remplir les objectifs du Grenelle et diminuer les coûts de fonctionnement en matière d'achat d'énergie, pour établir une politique de travaux en faveur de l'efficacité énergétique, une programmation pluriannuelle raisonnée des investissements est indispensable. Les collectivités locales peuvent valoriser leurs opérations d'économies d'énergie via le dispositif des CEE. Cette valorisation financière doit être vue comme un bonus allégeant l'investissement dans la performance énergétique, enclenchant ainsi un processus vertueux. Mais sa mise en œuvre pour une collectivité seule est de plus en plus complexe.

### Un partenariat pour un accompagnement privilégié de votre collectivité

Suite à un avis d'appel à projets de partenariat, le Sigeif a retenu EDF, tant au vu de son expertise et des moyens déployés en faveur de l'efficacité énergétique que de la valorisation financière des CEE. Ce partenariat, d'une durée de trois ans, est formalisé par un protocole tripartite.

Le Sigeif apporte :

- une expertise neutre et indépendante ;
- sa connaissance du dispositif des CEE sur les aspects réglementaires et opérationnels depuis 2007 ;
- une aide aux collectivités pour intégrer, dans les pièces de marchés publics, les prescriptions techniques et administratives nécessaires à la collecte des CEE.

EDF offre :

- des moyens dédiés au projet via l'interlocuteur habituel de votre collectivité ;
- une expertise pour identifier les gisements d'économies d'énergie et accompagner les collectivités dans le déploiement de solutions énergétiques performantes ;
- la prise en charge administrative du dépôt de dossier ;
- une valorisation des CEE à la fois attractive et incitative.

La collectivité bénéficie :

- d'un dispositif d'information du chef de projet CEE désigné par la collectivité, afin d'optimiser la collecte des pièces constitutives des dossiers ;
- d'un dialogue et d'un accompagnement sur ses projets d'efficacité énergétique ;
- de la valorisation des CEE. ●

<sup>1</sup> Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France

<sup>2</sup> Dispositif réservé aux communes adhérentes au Sigeif

## DANS CE NUMÉRO, RETROUVEZ :

### François Hollande,

Député et Président du Conseil général de Corrèze, « Tout doit nous conduire à maîtriser notre consommation d'énergie »

### Pierre-Guy Morani,

Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Estéron (06) : « Conseils Expert MDE éclairage public : Innovation et éco-efficacité énergétique »

### Gérard Trémège,

Maire de Tarbes, Président de la Communauté d'agglomération du Grand Tarbes (65) « Programme d'éducation au développement durable à Tarbes : retour d'expérience »



## PAROLE D'ÉLU

**FRANÇOIS HOLLANDE,**  
DÉPUTÉ ET PRÉSIDENT DU CONSEIL  
GÉNÉRAL DE CORRÈZE



## TOUT DOIT NOUS CONDUIRE À MAÎTRISER NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

*Quels sont, pour vous, les principaux enjeux des choix de politique énergétique ?*

Le premier des enjeux est de continuer à assurer une relative indépendance énergétique, si ce n'est au sein de l'Union européenne, du moins à l'échelle de notre pays. Le second, c'est la sécurité en matière de santé et d'environnement. Tout doit nous conduire à maîtriser notre consommation d'énergie et à développer les énergies renouvelables, tout en réduisant la part du nucléaire et le recours au pétrole.

*Quelle est la stratégie de la Corrèze en matière de MDE et de développement des énergies renouvelables ?*

Nous favorisons la limitation de la demande et le développement des énergies renouvelables par des aides ciblées. Nous renforçons notre soutien à l'isolation des logements privés, ce qui va se traduire par l'adoption d'un « Plan isolation ». Les aides départementales à l'installation de panneaux photovoltaïques pour les particuliers et les agriculteurs ont déjà permis

de générer plus de 7 MW de puissance.

Des concours sont apportés aux particuliers pour l'installation de poêles à bois, de chauffe-eau solaires, de l'aérothermie, de la géothermie et nous venons de mettre en place une aide à la création de réseaux de chaleur et de chaufferies collectives biomasse pour contribuer à l'émergence d'une filière bois-énergie en Corrèze. Enfin, nous avons lancé un appel à projets pour encourager la construction d'habitations BBC\* ou de « maisons passives ».

Le département de la Corrèze est partie prenante dans le projet de création de la plus importante centrale photovoltaïque au sol du Limousin (21 MW). Le Conseil général a mis en oeuvre, dans le cadre d'une convention avec EDF, le « coach énergie », proposant un accompagnement social à des familles en difficultés, avec un suivi individuel ou des actions collectives pour maîtriser leurs dépenses d'énergie.

Afin d'inciter les autres collectivités corréziennes à aller dans le même sens, le département a mis en place un dispositif d'éco-bonification pour les aides aux communes, en privilégiant des critères comme l'isolation renforcée des bâtiments, les constructions bioclimatiques ou encore le recours aux énergies renouvelables pour le chauffage. Cette politique trouvera son aboutissement dans

notre « Plan climat énergie territorial ».

Le Conseil général de la Corrèze contribue ainsi, par un ensemble d'incitations, à réduire la consommation d'énergie, ce qui permet en même temps aux familles de faire baisser leurs factures.

*Comment EDF Collectivités peut-elle accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leur politique énergétique ?*

Un soutien d'EDF peut être envisagé pour des opérations comme la création de chaufferies collectives, de réseaux de chaleur et d'unités de méthanisation, l'extension des parcs éoliens si le territoire s'y prête, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des écoles, collèges et lycées... EDF peut aussi contribuer à la valorisation et à la protection des milieux aquatiques à l'aval des barrages hydroélectriques. Enfin, l'entreprise peut s'engager auprès des collectivités dans des partenariats du type « contrat de performance énergétique », qui consiste à ce que le prestataire qui réalise l'investissement soit rémunéré, en tout ou partie, sur les économies obtenues. ●

\* Bâtiment Basse Consommation

## ACTUALITÉ



## EDF PARTENAIRE OFFICIEL DU 1<sup>ER</sup> GRAND PRIX ÉLECTRIQUE DE PAU

**A l'occasion du Grand Prix de Pau les 20-22 mai, EDF a proposé un programme de mobilité électrique bas carbone pour le Grand Prix Electrique.**

Dans le cadre de son partenariat sur le Grand Prix 100 % électrique, la journée du 20 mai a été placée sous le signe de l'ambition « bas carbone »\*. L'objectif des organisateurs du Grand Prix et d'EDF était de limiter, dès la conception de l'événement, l'empreinte carbone.

Cette ambition s'est déclinée à travers plusieurs actions :

- le choix du lieu du colloque : le Palais Beaumont fait partie des premiers centres de congrès de France à maîtriser les engagements de la charte du développement durable proposée par France Congrès ;
- la limitation des éditions papier : invitations électroniques pour 80 % des invités, incitation au covoiturage et à l'utilisation des trains, 250 clés USB remises aux congressistes et aux journalistes ;
- l'adhésion à la charte éco-événement des professionnels de l'événement (traiteur... ) ;
- la limitation du nombre et de la taille des supports publicitaires.

Enfin en fournissant une énergie sans carbone, notamment grâce à l'eau de ses barrages, EDF favorise un mode de mobilité durable participant aux objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> et de lutte contre la pollution.

### EDF partenaire de la mobilité électrique

Au-delà de la course, EDF a parrainé le Village de la Mobilité Electrique, dont il a contribué à mobiliser bon nombre des exposants. EDF a aussi proposé à ses partenaires de participer à un colloque sur la mobilité électrique, dans l'enceinte même du Grand Prix. Ce colloque a permis aux différents représentants des collectivités territoriales de disposer des toutes dernières informations concernant les enjeux de la mobilité électrique, les infrastructures de charge... Il a également favorisé le partage d'expériences à partir d'expérimentations réalisées « grandeur nature » dans certaines villes. ●

\* L'empreinte carbone est une méthode d'estimation des émissions de gaz à effet de serre induites par le patrimoine et les activités engendrées par l'événement. Cette méthode a été développée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).



## TÉMOIGNAGE

**PIERRE-GUY MORANI,**  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ESTÉRON (06)



### CONSEILS EXPERT MDE ÉCLAIRAGE PUBLIC : INNOVATION ET ÉCO- EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

*La rénovation de l'éclairage public de la Vallée de l'Estéron est considérée comme une opération particulièrement innovante et éco-efficace. Pourquoi ?*

Avec 53 % d'économies d'énergie, 52 tonnes de GES (Gaz à Effet de Serre) évitées chaque année : la rénovation de l'éclairage public de la Vallée de l'Estéron (10 communes, 4 200 habitants) a été très efficace en terme d'efficacité énergétique. 1 300 de nos 1 650 points lumineux ont été équipés afin d'homogénéiser l'ensemble du parc en lampes sodium haute pression 70 W. Le système de télégestion mis en place sur les recommandations d'EDF Collectivités est très innovant. Les armoires de commande ont été mises aux normes et renouvelées, leur nombre réduit de 60 à 52. Dans chaque armoire, un automate intelligent est couplé à une horloge astronomique et à un gradateur de puissance. Chaque point d'éclairage est répertorié par GPS (Géolocalisation Par Satellite). Le dialogue entre points d'éclairage et armoires est assuré par CPL (Courants Porteurs

en Ligne), les armoires communiquent par GSM (Global System for Mobile communication) avec le centre de télégestion. L'ensemble du système surveille les défauts, signale les pannes, régule la tension, fait varier la puissance et optimise le temps d'utilisation en fonction du lever et du coucher du soleil suivant les saisons.

*Que pensez-vous des conseils apportés par EDF Collectivités ?*

EDF Collectivités a démontré une grande expertise en matière d'éclairage public et nous a fait bénéficier de sa capacité d'innovation. Nous avons suivi toutes les recommandations techniques qui nous ont été faites et le bilan de la rénovation de notre réseau d'éclairage public - 53% d'économies d'énergie, 52 tonnes de GES (Gaz à Effet de Serre) évitées chaque année - prouve leur pertinence. Les conseils d'EDF Collectivités sur la gestion du réseau ont également été profitables pour la Vallée de l'Estéron. Le diagnostic avait souligné que les incohérences entre puissance souscrite et puissance réellement consommée pouvaient être pénalisantes. Le rapprochement de facturation préconisé s'est révélé très avantageux : nous économisons aussi plus de 10 000 euros par an sur les abonnements et puissances souscrites. La Vallée de l'Estéron gagne également en efficacité sur la maintenance. La gestion du réseau qui s'étend sur 125 km<sup>2</sup> de moyenne montagne était

complexe, coûteuse et basée sur le simple constat visuel des défauts. Le signalement des pannes par GPS permet de rationaliser les interventions en les regroupant et en les ciblant sur du matériel préalablement identifié.

*La rénovation de l'éclairage public de la Vallée de l'Estéron est-elle une opération pilote ?*

La rénovation de l'éclairage public de la Vallée de l'Estéron est une opération pilote dans le cadre du Plan Climat des Alpes-Maritimes. Le Conseil général des Alpes-Maritimes a soutenu ce projet dès l'origine et incite l'ensemble des communes à le prendre comme modèle. Dans mes interventions auprès des élus du département, j'ai alerté les municipalités sur la nécessité de faire réaliser un diagnostic de l'éclairage public. L'étude réalisée par EDF Collectivités pour la Vallée de l'Estéron a mis en évidence que beaucoup de nos armoires de commande étaient dangereuses, ce que nous ne savions pas. La responsabilité des élus est engagée en cas d'accident. Au bilan, l'opération de rénovation de l'éclairage public de la Vallée de l'Estéron n'apporte que des avantages : un parc entièrement rénové et sécurisé, des économies d'énergie significatives, ainsi qu'un mode d'exploitation particulièrement efficace. ●

## ACTUALITÉ



### PREMIER CLUB DES PRÉSIDENTS D'EPL

**Le 1<sup>er</sup> Club des présidents d'Epl\* s'est tenu le 17 mai 2011 à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Cette journée, axée sur la ville durable, a été introduite par Martial Passi, Président de la fédération des Epl et Cédric Lewandowski, Directeur Collectivités d'EDF.**

Partant du constat qu'« il n'y a pas de ville durable sans énergie durable », l'expertise d'EDF Collectivités et le rôle des Epl ont été

présentés à travers plusieurs thèmes :

- la place des nouvelles mobilités dans la construction de la ville durable et l'engagement d'EDF auprès des pouvoirs publics dans la mise en place d'infrastructures de charge destinées aux véhicules électriques
- l'énergie propre à travers les investissements de la SEM d'aménagement SED Haute Savoie et de la société de financement SAFIDI dans le solaire photovoltaïque
- l'urbanisme dans la ville de demain, notamment à travers la création d'écoquartiers et la généralisation des Smart Grid (avec la participation d'Ariella Masboungi, urbaniste au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, du Logement et des Transports)

Enfin, Pierre Pribetich, vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon et Président de la SEMAAD (Société d'Économie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise) a redéfini la ville durable et ses différentes réalités : fluidité, mobilité, mixité, fonctionnalité et dimension écologique, en insistant sur la politique volontariste de Dijon dans la construction d'éco-quartiers. ●

\* *Etablissement public local*

## B R È V E

### EDF, partenaire du 10<sup>e</sup> Congrès des DGS en Ile de France (12 mai)

EDF a parrainé le 10<sup>e</sup> Congrès des Directeurs Généraux de Services Ile-de-France à Port Marly (78) sur les thèmes de la prévention/sécurité, des finances et des Sociétés Publiques Locales (SPL), l'intercommunalité.

André SANTINI, Président du Grand Paris et Jacques JP MARTIN, Président de Paris Métropole, les partenaires (SNCF, VEOLIA, INEO et EDF) se sont exprimés sur le rôle qu'ils peuvent apporter au projet Paris-Métropole et le Grand Paris.

Tout au long de la journée, et grâce à son partenariat avec des constructeurs automobiles pour le développement de la Mobilité Electrique, EDF a permis aux participants du colloque d'essayer l'un des deux prototypes de Mini Electriques, prêtées par BMW. Tous ont été séduits par les avantages et performances de ces voitures décarbonées. ●



## PRODUITS/SERVICES

## CONSEIL EXPERT MDE ECLAIRAGE PUBLIC

**Avec le Conseil Expert MDE Eclairage Public, EDF Collectivités vous aide à réaliser des économies significatives sur votre éclairage extérieur et ainsi à fournir un service de meilleure qualité à vos habitants.**

### Avec Conseil Expert MDE Eclairage Public :

- améliorez la sécurité et la qualité de vie de vos concitoyens,
- optimisez vos consommations d'électricité,
- optimisez et simplifiez la maintenance de vos installations,
- allongez la durée de vie de votre matériel.

### L'expert d'EDF Collectivités vous accompagne et vous aide à :

- faire un état des lieux complet et pertinent des installations d'éclairage public de votre commune,
- réaliser une analyse détaillée de votre éclairage pour identifier les dysfonctionnements,
- identifier des solutions pour y remédier. ●

Pour en savoir plus sur l'offre contactez dès à présent votre conseiller commercial EDF Collectivités sur [edfcollectivites.fr](http://edfcollectivites.fr)

## INTERVIEW

**GÉRARD TRÉMÈGE,**  
MAIRE DE TARBES, PRÉSIDENT  
DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU GRAND TARBES (65)



## PROGRAMME D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE À TARBES : RETOUR D'EXPÉRIENCE

*En quoi le programme d'éducation au développement durable initié par Tarbes était-il particulièrement ambitieux ?*

Le programme d'éducation au développement durable de la ville de Tarbes était ambitieux par son ampleur. Chaque année, il sera suivi par la totalité de nos 600 élèves du cycle 3 (CE<sub>2</sub>, CM, et CM<sub>2</sub>). Avec deux ans d'avance sur les objectifs fixés par l'Education nationale, il s'agit d'un programme pédagogique complet, portant sur la quasi intégralité des thématiques liées au développement durable : énergie, eau, déchets, biodiversité, alimentation, changement climatique, inégalités, ... Il se déroule sur toute l'année scolaire, comporte une trentaine de séances pédagogiques et sept journées « en immersion ». Les différentes thématiques sont préparées en classe, les journées de terrain permettent de les illustrer ou de les mettre en pratique (visites, ateliers, activités scientifiques). [...]

*Quels sont les facteurs clés de la réussite d'un tel projet ?*

Je pense que la réussite de ce projet tient au fait que les partenaires l'ont conduit dans un grand souci d'éthique et de respect mutuel. Le contenu pédagogique du programme a été défini par l'Inspection académique des Hautes-Pyrénées. Un livret de préparation des leçons de 150 pages pour l'enseignant et les animateurs, ainsi qu'un carnet de voyage de 174 pages pour les élèves, ont été élaborés par un groupe pédagogique composé d'enseignants. Les partenaires publics et privés ont participé à la création de ces outils pédagogiques originaux en apportant leurs connaissances, chacun dans son domaine d'expertise, tout en restant très à l'écoute des besoins des enseignants. [...]

*Quelle aide EDF Collectivités vous a-t-elle apporté ?*

Nos deux premiers partenaires, tout en amont, ont été l'Inspection académique des Hautes-Pyrénées et EDF Collectivités. Ce projet qui a demandé deux années de travail n'aurait pas pu être mené à bien sans l'implication dont ces deux partenaires ont fait preuve. Outre les moyens financiers, techniques et humains mis à notre disposition, EDF Collectivités, nous a accompagné, conseillé, soutenu tout au long cette aventure humaine exceptionnelle. Lancé sur l'année scolaire 2010/2011, le programme a été accueilli avec enthousiasme. Enseignants, Inspection académique, EDF Collectivités, mairie de Tarbes, ... nous continuons à travailler tous ensemble à son amélioration. En 2011/2012, nous le porterons au niveau de la communauté d'agglomération du Grand Tarbes, soit environ 750 élèves, et il sera présenté dans l'ensemble des collectivités territoriales du département. Le programme d'éducation au développement durable de Tarbes a également été remarqué par le Rectorat au niveau national. ●